

Pièces requises au dossier PBEEE 2027-2028 (présélection) Volet 1 – Doctorat

Voici les documents qui doivent être transmis au Bureau des bourses et de l'aide financière (BBAF), **au plus tard le 17 juin 2026** :

- Le **formulaire de présélection** rempli et soumis électroniquement.
- Le **formulaire du répondant**. Cette personne doit être en mesure de témoigner du parcours et des qualités du candidat dans un contexte académique ou professionnel. Vous devez identifier un répondant dans votre candidature. Celui-ci sera invité par courriel à remplir un formulaire qui se joindra automatiquement à votre dossier.
- Un [CV commun canadien \(CVC\)](#) (choisir « Source de financement : CV commun », « Type de CV : CV complet »)
- Deux preuves d'acceptation de l'éditeur**. Pour les étudiants qui n'ont pas au minimum deux publications, joindre une preuve d'acceptation de l'éditeur (une preuve par article) pour les deux articles scientifiques **acceptés** requis.

Si vous avez au minimum deux articles scientifiques **publiés**, il n'est pas nécessaire de joindre une preuve d'acceptation. Pour les étudiantes et étudiants en recherche-créditation, le dossier doit comporter un minimum de deux contributions artistiques (exemples : récitals, roman, concert, etc.).

- Une **présentation du projet de recherche**. (Titre et brève description incluant la problématique, les objectifs de recherche, la méthodologie et la contribution à l'avancement des connaissances, d'une page maximum. Il est possible d'ajouter une courte bibliographie (maximum une demi-page) indiquant trois à cinq publications pertinentes à votre projet de recherche.
- Une **présentation intégrée du parcours**. Vous devez présenter de façon intégrée votre parcours en établissant les liens entre vos expériences et intérêts, d'une part, et vos choix d'orientation, de formation et de cheminement académique, d'autre part. Cette section doit permettre au comité d'évaluation de bien comprendre votre parcours, d'une page maximum.
- Une **lettre de recommandation ou d'acceptation du directeur de recherche**
Pour les étudiants qui sont déjà inscrits à des crédits à l'Université Laval, svp joindre une lettre de recommandation du directeur de recherche.
Pour les étudiants qui sont en processus d'admission et que le directeur de recherche n'est pas en mesure de témoigner sur les qualités du candidat, svp joindre une lettre d'acceptation du directeur de recherche.
- Les **relevés de notes (français ou anglais)*** pour toutes les études universitaires effectuées, complétées ou non (certificat, diplôme, baccalauréat, maîtrise, doctorat, etc.), **en ordre chronologique du plus récent au plus ancien**. Dans le cas des relevés de notes obtenus en dehors du continent nord-américain, le candidat doit joindre une lettre expliquant le système de notation en vigueur dans l'établissement concerné.

Pour les relevés de notes de l'Université Laval, les copies Capsule sont acceptées **uniquement pour la présélection. Seuls les relevés de notes **officiels** sont acceptés par l'organisme pour la sélection finale.*

- Une photocopie de la page d'identification d'un **passport** valide du pays d'origine du candidat ou de tout document officiel permettant d'établir la citoyenneté du candidat.
- S'il y a lieu**, ajouter un commentaire pour toute situation pouvant avoir un impact sur l'évaluation de votre dossier (contexte culturel, circonstances spéciales, interruptions dans votre parcours, etc.)

Tout document soumis dans une langue autre que le français ou l'anglais doit être accompagné d'une traduction certifiée conforme à l'original.

- Dossier complet
- Dossier incomplet

Note : _____